

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 9 mars 1907

No 30

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 465. — Les Quarante-Heures de la semaine, 465. — Cause de béatification de Marie de l'Incarnation, 466. — Les enfants et la communion fréquente, 466. — Page à relire, 467. — Angleterre : la vie paroissiale en l'école, 468. — Décès, 469. — Chronique diocésaine, 470. — Les infirmités, 470. — Mort du Révérend Père Marie-Antoine, 470. — Les Spiritins en l'Acadie, 472. — Bilan géographique pour l'année 1906, 473. — Un trésor peu connu du clergé, 476. — Une entrée de cardinal, 478. — Bibliographie, 480. —

Calendrier

— o —

10	Dim.	vl	IV du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car. A Vép., mém. des SS. Quarante Martyrs (II Vép.) Suffr.
11	Lundi	†vl	De la férie.
12	Mardi	b	S. Grégoire I le Grand, pape et docteur.
13	M-rc.	†vl	} De la férie.
14	Jendi	†vl	
15	Vend.	r	Précieux Sang de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
16	Samd.	†vl	De la férie. (On couvre de violet les croix et les images.)

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

10 mars, Couvent des Franciscaines Missionnaires, à Sainte-Anne de Beaupré. — 12, Couvent de Saint-Thomas. — 14 Couvent de Saint-Raymond. — 16, Couvent de Sainte-Anne de la Pocatière.

Cause de béatification de Marie de l'Incarnation

— o —

Le postulateur de la cause de béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, à Rome, Monsieur l'abbé Caze-nave, écrit à la supérieure des Ursulines de Québec, que la congrégation antipréparatoire sur la vertu de la Vénérable Mère devant se réunir le matin du 12 mars prochain, il est d'usage que les intéressés prient devant le Saint Sacrement exposé

A ces fins Monseigneur l'Archevêque permet aux religieuses Ursulines d'avoir dans leur église l'exposition solennelle du Saint Sacrement pendant 24 heures consécutives, du 11 au 12 mars, après la célébration de la sainte messe.

Le public est invité à visiter le pieux sanctuaire des Ursulines, et à prier à l'intention d'obtenir du Cœur de Jésus, que l'illustre servante que Dieu a tant aimée, sa prochaine béatification, et les miracles qui hâteront la succès de cette cause si chère à tous les cœurs catholiques.

Monastère des Ursulines,

Québec, 26 fév. 1907.

Les enfants et la communion fréquente

— o —

Dans le décret du 20 décembre 1905, Pie X recommande spécialement de promouvoir la communion fréquente et quotidienne dans les séminaires, " de même (ajoute-t-il, art. 7.) dans les autres maisons d'éducation chrétienne. "

Plusieurs directeurs d'âmes ont pensé 1. que le décret excluait les jeunes enfants de la communion fréquente, à cause de la légèreté de leur âge et du danger qu'il y a de les exposer à l'hypocrisie ; 2. qu'en tout cas, le décret restreignait la pratique de la communion fréquente et quotidienne aux enfants qui vivent dans les maisons d'éducation chrétienne (pensionnats.)

Dans le doute, on a adressé une question à Rome sur ce sujet. Nous la donnons ci-après avec la réponse.

QUESTION. — Est-ce que dans les maisons d'éducation catholiques, l'on doit encourager à la communion quotidienne tous les enfants qui ont fait leur première communion ?

RÉPONSE. — Tous les fidèles, selon la teneur de l'art. 1 du décret, doivent être encouragés à la communion fréquente, même les enfants qui ont été une fois admis à la sainte Table conformément aux prescriptions du Catéchisme romain C. 4. No.63. Bien loin de les éloigner de cette pratique, il faut les y exhorter et condamner toute coutume en vigueur, qui y serait contraire. (S. Congrégation du Concile, 15 sept. 1906.)

Page à relire

Je ne crois pas que le monde ait rien vu de pareil. On outrage l'Église, et nous ne sommes ni fugitifs, ni réduits à nous cacher, ni sans moyen d'agir. Tout au contraire, nous jouissons de nos biens, de notre liberté ; nous exerçons les pouvoirs du citoyen ; nous sommes gaillards et l'arme au bras pendant qu'on l'outrage. Nous regardons faire et nous allons communier, etc. . .

Si l'on veut y réfléchir, cela est nouveau et cela est effrayant. Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Église qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur ses marches pour la moindre de ses prérogatives. Jadis, les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient, d'un œil ferme, massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui, on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme . . . On appelle cela songer à leur *avenir* . . . Le mot dit tout.

Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus : il est ici, dans les boutiques, dans les négoce, dans les affaires, dans la boue ; et pour y arriver on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi.

S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons pas : des hommes.

LOUIS VEUILLOT.

— o —

Angleterre, la vie paroissiale en l'école

— o —

L'éducation de la jeunesse constitue la première des préoccupations du clergé anglais. Et le cardinal Manning l'affirmait expressément, quand il disait qu'il ne commencerait pas les travaux de la cathédrale de Westminster avant que les écoles catholiques soient à la portée de tous les enfants de son archidiocèse.

Quand sur un point quelconque du sol britannique, un groupe catholique sollicite l'autorisation de se former en paroisse ou *congrégation* séparée, la condition *sine qua non* qu'on leur impose est, paraît-il, de s'engager à soutenir une école, en même temps qu'une église et un prêtre, tellement on est vaincu qu'une paroisse ne saurait être viable, sans une école au caractère nettement confessionnel et catholique.

Cela est devenu plus nécessaire encore, depuis que l'enseignement d'Etat obligatoire et laïque semble s'implanter aussi chez nos voisins. Les non-conformistes, c'est-à-dire les protestants dissidents, ayant acquis l'immense majorité des sièges à la Chambre des communes, n'ont eu rien de plus pressé que de profiter de leur puissance pour livrer un furieux assaut aux écoles confessionnelles, qu'ils veulent confisquer à leur profit en les mettant aux mains des *County Councils* et en leur imposant des maîtres de leur choix. *L'Education Bill* ou *Birrell Bill*, du nom de son auteur, est leur grande machine de guerre. Mais instruits par l'expérience malheureuse des catholiques de France, lors des lois Ferry, les catholiques anglais s'entraînent à la résistance en multipliant *meetings* sur *meetings*. La Chambre des lords a récemment conjuré le péril, en rejetant le projet de loi déjà voté aux communes.

Les catholiques anglais ont déjà paré dans une certaine mesure au péril : il y a en Angleterre tout un ensemble de petites

écoles, payantes et gratuites, qui ont été créées par quelques personnalités catholiques pour les enfants des ouvriers, employés, petits commerçants, catholiques ou non, de chaque paroisse. Ces écoles sont généralement tenues par de pieux laïques, instituteurs et institutrices, au nombre de sept ou huit. Par suite de la législation actuellement en vigueur, les écoles paroissiales sont obligées d'accepter des élèves de toute confession. Aussi la population enfantine y est-elle considérable et réclame-t-elle un personnel nombreux.

Chose curieuse, la coéducation des deux sexes, tant blâmée en France et non sans raison, existe là-bas, dans une certaine mesure, pour les enfants au-dessous de dix à douze ans. Autre pays, autres mœurs. On peut voir des garçonnetts concourir sur les mêmes bancs avec les fillettes. Et ce qui frappe particulièrement le visiteur, c'est la joie très vive que la visite du prêtre fait éprouver aux maîtres et aux enfants, faisant ressortir éloquentement à ses yeux l'esprit qui règne dans les écoles.

Il convient de signaler que ces renseignements sur la vie paroissiale et l'école en Angleterre, ainsi que d'autres publiés précédemment sur le catéchisme anglais, les églises et les presbytères d'outre-Manche, sont le résumé d'une enquête personnelle faite tout récemment par M. l'abbé Bernard, curé du Gast, par Saint-Sever (Calvados). La *Semaine de Bayeux* a publié une relation très étendue de cet intéressant voyage et nous ne pouvons que conseiller à ceux qui s'intéressent à nos coreligionnaires d'outre-Manche de se documenter à cette source précieuse et très informée

(Sem. rel. de Paris.)

Décès

M. l'abbé J. Martial Dubé, curé de Notre-Dame de Buckland, décédé le 1^{er} mars, à l'âge de trente-six ans, était membre de la Congrégation du collège Sainte-Anne et de la Société Saint-Joseph.

LIONEL LINDSAY. ptre
Secrétaire.

Archevêché de Québec.
1er mars 1907.

Chronique diocésaine

— o —

Les funérailles de M. J. Martial Dubé ont eu lieu mardi dernier (5 mars courant) dans sa paroisse, Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé E.-Adelard Gagnon a été nommé curé de la paroisse de N.-D. Auxiliatrice de Buckland.

Les infirmités

— o —

On sait que Mgr de Ségur, le pieux écrivain si populaire et si onctueux, était aveugle. Voici ce qu'il écrivait un jour : « Sur mille personnes qui sont aujourd'hui en enfer, je parierais qu'il y en a 990 qui seraient au moins en purgatoire, si elles avaient eu la chance d'être aveugles, ou sourdes, ou paralytiques, ou affligées de quelque autre bonne grosse infirmité. Pareillement, sur mille pauvres âmes qui souffrent énormément en purgatoire, il y en a au moins 995 qui jouiraient depuis longtemps des éternelles béatitudes, si quelque infirmité très désagréable les avait retenues sur la pente de la frivolité, des plaisirs mondains, de la coquetterie, de la gourmandise, etc. »

Mort du Révérend Père Marie-Antoine

— o —

On l'appelait le Saint de Toulouse. Il est mort il y a deux jours. Dès que la nouvelle fut connue, ce fut, au couvent des Capucins, un pèlerinage incessant. Quatre mille personnes ont voulu revoir une dernière fois le religieux vénéré qui fut peut-être une des plus grandes figures de notre temps, grande par la foi, grande par les œuvres et la bonté, grande par une candide humilité.

Depuis qu'il était alité, il n'avait cessé de parler des âmes, de la France, de missions. Le F. Ruffin, le compagnon octogénaire de ses dernières années, le F. Servant et le P. Pie l'assistèrent jusqu'à la fin. Il voulait se lever, aller rendre visite à

Mgr l'archevêque Delpech, son grand ami, au P. George, son supérieur. Et il exhala son dernier soupir en parlant du paradis.

Ce grand semeur de la parole évangélique avait une éloquence à la fois tendre et colorée. Il abondait en images naïves et suaves. Il parlait aux hommes comme saint François parlait aux alouettes innocentes ou bien aux loups chargés de meurtres. Et l'on pourrait avec les mots exquis qu'il a répandus à travers la France, au hasard des chemins qu'il parcourut de ses pieds nus, enrichir de bijoux charmants le recueil des *Fioretti*.

Sous ses dehors modestes, le P. Marie-Antoine cachait une culture intellectuelle étendue. Il écrivait une langue très pure, rapide et chaude. Autour de cette physionomie légendaire flottent des récits merveilleux, guérisons miraculeuses, prodiges accomplis par sa piété compatissante, fleurs écloses, par les frimas de l'hiver, sous sa main levée pour bénir.

Le P. Marie-Antoine a traversé la persécution. Plus heureux que beaucoup de ses frères, il a pu arracher sa maison aux convoitises spoliatrices. Il l'a défendue en citoyen sûr de son droit, du droit que Dieu donne à tout homme de posséder l'héritage des siens. Et il y est mort, parce que même les ennemis de la vie religieuse se laissent conquérir quelquefois par les séductions de la vertu qui germe aux pieds du Christ.

On n'a pas eu le triste courage de chasser le P. Marie-Antoine de son couvent.

Dans le jardin, on voit un arbre gisant sur le sol. Il est tombé quelques heures avant la mort du vénéré religieux. C'était un des deux cèdres que le Père avait plantés lors de la fondation du monastère. Depuis un an, il dépérissait et le P. Marie-Antoine s'en affligeait. L'arbre et le moine ont en même temps fini de vivre. Et cette rencontre mélancolique est peut-être un de ces symboles dont s'accompagne la mort des saints.

Le P. Marie-Antoine, de son nom de famille Léon Clergue, était originaire de Lavaur. Né en 1824. Il avait plus de quatre-vingt-deux ans.

Cousin du regretté cardinal Bernadou, archevêque de Sens, du R. F. Floride, général des Frères des Écoles chrétiennes

en résidence à Rome, oncle du R. P. Bastide, de la Société de Jésus, de M. l'abbé Rocher, curé de Gargas (Haute-Garonne), et de M. l'abbé Périllié, curé de Saint-Paul-Damiatte (Tarn), il appartient à l'Eglise par les liens du sang.

(*Libre Parole*, de Paris, 12 février.)

Les Spiritins en Acadie

Saint-Paul de la Croix, le 26 février 1907.

Monsieur le Directeur,

Le R. P. de Rochemonteix, dans une lettre datée de Versailles, et publiée dans la *Semaine religieuse* de Québec, le 23 juillet, confirme ce que nous avons publié au sujet de la *Congrégation du Saint-Esprit* ou *Spiritins* au Canada.

Nous avons démontré que cette congrégation n'avait jamais envoyé de ses sujets congréganistes au Canada, notamment en Acadie, au dix-huitième siècle, pour la raison bien simple que cette congrégation n'existait pas alors telle qu'elle est aujourd'hui. Nous nous sommes renseigné à ce sujet auprès du T. R. P. Le Floch, supérieur du séminaire français à Rome, Spiritin lui-même et auteur de la vie du fondateur de sa congrégation.

Or le T. R. P. Le Floch nous dit expressément, dans une lettre datée de Rome, 23 novembre 1906, que « les Spiritins du dix-huitième siècle n'étaient pas des religieux. Ils formaient « une simple association de prêtres séculiers dont le but était « d'élever des prêtres séculiers en vue du ministère apostolique « et spécialement pour les pays d'outre-mer. »

Autre raison péremptoire, c'est que les prêtres de la Société du Saint-Esprit de cette époque se réservaient pour la direction des séminaires dont ils étaient chargés en France. Ils n'envoyaient dans les missions lointaines que ceux de leurs élèves qui en manifestaient le désir.

Maintenant ces missionnaires élèves des séminaires du Saint-Esprit étaient-ils vraiment *agrégés* à la Société des Spiritins ? Le même P. Le Floch va nous répondre d'une manière assez claire pour chasser les scrupules du bon Père de

Rochemonteix. Voici : « Les élèves du séminaire du Saint-Esprit, dit-il, étaient *agrégés*, non vraiment *associés* à la communauté du Saint-Esprit et de l'Immaculée-Conception. »

Ils étaient si bien *agrégés* que les messieurs du Séminaire du Saint-Esprit invoquaient leurs états de service auprès du ministère de la Marine pour en obtenir des secours.

C'est ainsi que M. Duflos, dans un rapport sur « le temporel du Séminaire, 1789, dit « C'est aux missionnaires du Canada et de l'Acadie, surtout ceux employés auprès des sauvages, que le Séminaire est redevable d'une relation plus particulière avec le ministère de la Marine. »

Quoi qu'il en soit, nous avons voulu démontrer et nous croyons l'avoir fait, à moins de preuves du contraire, que les Spiritins, comme congrégation religieuse, n'ont jamais envoyé de missionnaires au Canada et en Acadie, durant le dix-huitième siècle. C'est un point d'histoire qu'il était bon de fixer et qui devra servir à l'histoire de l'Eglise du Canada.

Bien à vous en N.-S.

et merci !

E.-P. CHOUINARD ptre.

Bilan géographique pour l'année 1906

— o —

AMÉRIQUE

RÉGIONS POLAIRES. — Une bonne nouvelle. La traversée du passage du Nord-Ouest par le capitaine *Amundsen* s'est heureusement terminée !

Montés sur un petit sloop de 47 tonnes seulement « une coquille de noix », le *Gjoa*, muni de voiles et d'un moteur à pétrole, Amundsen et ses huit compagnons partirent de Christiania le 17 juin 1903 et prirent naturellement par le détroit de Davis, la mer de Baffin et le détroit de Lancaster. Jusque-là, la mer était libre, mais au delà les glaces les saisirent et les retinrent pendant deux ans dans les parages de la presqu'île Boothia, où ils eurent tout le temps de faire d'intéressantes observations géographiques, météorologiques, biologiques et magnétiques.

Après la débâcle de l'été de 1905, le capitaine Amundsen

reprit la route de l'ouest en longeant les côtes du Canada, passant entre les terres du roi Guillaume et Victoria par des détroits souvent très resserrés ; mais, retenu de nouveau par des glaces à l'embouchure du Mackenzie, il dut se résigner à un troisième hivernage, et ce n'est qu'au mois d'août 1906 qu'il put continuer son exploration. Traversant enfin le détroit de Béring, il s'arrêta à Nome, sur la côte sud-ouest de l'Alaska, centre des chercheurs d'or, d'où le télégraphe américain nous a donné de ses nouvelles.

Un autre résultat important est la pointe poussée au nord-ouest du Groënland par l'intrépide Américain *Peary*, qui en est à sa onzième expédition dans ces parages. Il serait parvenu en septembre 1906 à 87°6' latitude qui dépasse de plus de 90 kilomètres le point de 86°14' atteint en 1895 par Nansen et de 60 kilomètres celui de 86°34' atteint en 1901 par le capitaine Cagni, de l'expédition du duc des Abruzzes, au nord de la terre François-Joseph.

87°6', — soit à 2°54' ou environ 320 kilomètres du pôle, — voilà donc le point extrême où sont parvenus les hardis chercheurs des mystères polaires. Il ne reste plus que 320 kilomètres à franchir, soit la distance de Paris à Bruxelles par Mons, pour atteindre le pôle Nord si bien caché dans son palais glacé.

Une réflexion encore. Un savant italien a eu la curiosité de rechercher ce qu'a pu coûter le *voyage de Christophe Colomb* pour découvrir le Nouveau-Monde. Or, Colomb touchait une somme annuelle de 1.600 livres, les deux capitaines des caravelles chacun 900 livres. La solde de l'équipage s'élevait en moyenne à 12 livres 5 sols par tête et par mois. Les frais d'armement des vaisseaux s'élevèrent à environ 14.000 livres, soit en tout 36.000 livres pour découvrir l'Amérique ! Aujourd'hui la moindre expédition entraîne des frais dix et vingt fois supérieurs, et cela pour aboutir à quelque résultat pratique souvent bien mince, qu'il ne faut pas toutefois dédaigner. Dieu a donné ici-bas la terre à l'homme : celui-ci a bien le droit de chercher à connaître entièrement son domaine.

ETATS-UNIS. — Le fait le plus retentissant est celui de la destruction de *San Francisco*, le vendredi 18 avril, par le plus désastreux des tremblements de terre qu'on ait encore enregistrés aux Etats-Unis. Des milliers de maisons ont été détruites,

un millier de personnes tuées ou blessées, et l'incendie est venu ensuite compléter l'œuvre du séisme. Pendant trois jours le feu a régné en maître sur San Francisco, toutes les conduites d'eau ayant été détruites par le tremblement de terre ; si bien qu'à la fin les deux tiers des habitants de cette cité de 370.000 âmes ont été complètement ruinés ! On n'estime pas à moins de 400 millions de dollars (2 milliards de francs) la valeur financière du désastre. Le feu à lui seul a dévasté une superficie de 20 kilomètres carrés. Des navires ont coulé dans le port. Aux environs, sur une longueur de 300 kilomètres, les villes de Oakland, San José, etc., et de nombreux villages ont été éprouvés par le fléau.

De tout temps, la Californie a été connue comme sujette aux tremblements de terre ; le professeur Holden en relève près de 600 pour toute l'étendue de l'Etat et de 350 sur le seul territoire de San Francisco depuis 1850.

Signalons ensuite deux modifications administratives. Par décision des Chambres, l'ETAT D'ARIZONA s'est agrandi du Territoire dit *Nouveau-Mexique* dont le nom impropre disparaît. L'Arizona prend pour capitale *Santa Fé*, ville de ce territoire situé à 2.130 mètres d'altitude dans les Moutagnes Rocheuses, au lieu de Tucson, sise par 830 mètres dans une vallée au sud-ouest.

Plus à l'est, l'OKLAHOMA, ci-devant Territoire, devient Etat avec *Oklahoma* pour capitale ; mais il s'annexe le vaste *Territoire Indien*, jusqu'ici réservé aux indigènes et qui va tomber dans le domaine public. Cette nouvelle spoliation et beaucoup d'autres expliquent les révoltes des malheureux Peaux-Rouges, qui préfèrent leurs territoires de chasse et la vie libre des camps à tous les raffinements de la civilisation blanche.

L'idée américaine primordiale est de faire « grand » et pour cela gagner « beaucoup d'argent en peu de temps », « n'importe où ni comment. »

De là les « *trusts* » dont nous parlions les années précédentes et qui ont fait des milliardaires tels que les Carnegie, les Rockefeller, les Gould, les Morgan.

(A suivre.)

F. ALEXIS-M. G.

Un trésor peu connu du clergé

— o —

La troisième édition de « *La Charité sacerdotale, ou leçons élémentaires de Théologie pastorale* », par T. R. P. Desurmont, C. SS. R, vient de paraître. Rappeler une fois de plus cet ouvrage au clergé canadien, nous semble très utile et très opportun.

Le Père Desurmont était, dans toute la force de l'expression, un homme de Dieu. Son intelligence puissante, au service d'un cœur dévoré de zèle pour le salut des âmes, se passionnait pour les grands problèmes de la théologie, surtout de la théologie ascétique. Par quelques écrits fort remarquables, (entre autres : *Le Retour continué à Dieu*, — *l'Ami du Sacré-Cœur*,) il préluait à la publication de « son livre », (ainsi le nommait-il.)

Ce livre, traité complet de pastorale, le Père Desurmont l'a composé, corrigé, refondu, retouché sans relâche. Trente années d'étude, de travail et d'expérience y ont été consacrées; mais à la veille de le livrer au clergé, le vénérable auteur était rappelé à Dieu (23 juillet 1898.)

La Charité sacerdotale parut l'année suivante. Dans les publications ecclésiastiques elle fut l'objet de comptes rendus très élogieux. Les voix autorisées des princes de l'Eglise s'élèvent pour célébrer cette œuvre magistrale. Citons ici quelques témoignages.

« De nombreux essais ont été faits à toutes les époques pour éclairer et diriger le prêtre aux prises avec les difficultés de son ministère. Mais condenser dans une merveilleuse synthèse les doctrines et les méthodes qui président à l'art de sauver les âmes, c'est ce que personne n'avait encore tenté, et ce que le T. R. P. Desurmont a parfaitement réalisé... Je fais donc les vœux les plus sincères pour la diffusion de ce beau livre. Il serait utilement adopté comme manuel dans les séminaires, et il s'impose à l'étude de tous les prêtres engagés dans le ministère des âmes. »

(Cardinal MATTHIEU.)

« ... Le P. Desurmont nous laisse, comme legs de son apostolat, son livre de la *Charité sacerdotale* qui est bien la

meilleure théologie pastorale que nous puissions désirer. Ce livre sera bientôt entre les mains de tous les prêtres sérieux, — c'est du moins mon vœu et mon espoir, — comme le manuel classique de leur ministère.»

(Mgr GUILLOIS, év. du Puy.)

«... Mon désir de lire cet ouvrage était excité par l'impression de bonté et de sainteté qu'avait faite en moi et en mon clergé ce vrai apôtre de N. S. Jésus-Christ, lorsqu'il nous prêcha la retraite ecclésiastique. J'attendais beaucoup d'un auteur de cette trempe, mais le succès a dépassé mes espérances... Dieu fasse qu'un pareil ouvrage soit connu et apprécié à sa valeur! Pour moi, je voudrais le voir dans les mains de tous les séminaristes et de tous les prêtres.»

(Mgr ROSSET, év. de Maurienne.)

«... *La Charité sacerdotale*,... ouvrage d'une telle valeur que nous ne craignons pas de dire qu'il s'en publie bien rarement d'aussi propres à produire des effets de grâce et de bénédiction pendant plusieurs générations...»

(Mgr ISOARD, év. d'Annecy.)

Un prêtre très instruit et fort zélé disait: *La Pastorale* du P. Desurmont, ce n'est pas seulement un livre à lire, c'est un livre à méditer, et je le médite tous les jours. C'est qu'avec cet homme-là, on est «empoigné» et comme forcé de se surnaturaliser.»

Dès les premières lignes, en effet, l'auteur vous introduit d'emblée dans le surnaturel et le divin. Le premier volume est consacré aux principes, le second aux applications, (prédication, confession en général, direction privée pour les âmes de toutes sortes, de tous degrés, de toutes situations. — Direction publique des paroisses, des communautés, des établissements, etc. Apostolat pour les missions et les retraites.)

Le style est celui d'un maître: originalité frappante, simplicité apostolique, concision et précision extrêmes; tout cela vous pénètre et vous subjugué. Qu'on lise ces pages admirables sur la charité envers Dieu, sur l'Oraison, sur l'Eloquence sacrée, et l'on s'écriera: «Rien de plus pratique, et rien de plus sublime!»

Que tous les prêtres et tous les séminaristes sérieux veuillent seulement prendre connaissance de ce merveilleux traité;

le connaître, c'est l'adopter ; et l'adopter, c'est mériter de la part du Divin Pasteur la clef de ce trésor suprême, objet de tous nos vœux : le vrai zèle, la vraie charité sacerdotale.

R. P.

Une entrée de Cardinal

— o —

Voici le récit que faisait feu le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, de son entrée dans sa ville épiscopale, alors qu'il revenait de Rome où il avait reçu le chapeau de cardinal :

Je revenais de Rome, où j'avais reçu le chapeau, et je me trouvais dans l'express qui me ramenait en France, à mon diocèse d'Autun. Encore plein d'émotion et de pensées, je n'avais pu fermer les yeux de la nuit ; mais à l'aube, après le passage du mont Cenis, blotti dans le coin de mon compartiment, je m'étais lourdement endormi. . .

Je m'éveillai : il était nuit ; dans le wagon, pas une lumière, pas un voyageur ; le train ne marchait pas. . . C'était un arrêt, sans doute ; mais, l'arrêt se prolongeant, je baissai la vitre. Je me trouvais dans un hangar désert et muet. Après un long moment, passa un employé ; je voulus l'appeler, mais il m'aperçut et ce fut lui qui m'apostropha :

— Hé ! que faites-vous ici ? me demanda-t-il sans dissimuler sa mauvaise humeur.

— J'attends que l'on parte.

— Partir ? sans locomotive, alors ! Ne voyez-vous pas que le train est remisé ?

— Où sommes-nous donc ?

— A Mâcon. Et vous voulez aller ? . . .

— A Autun.

— Vous auriez dû prendre le train d'Autun, et il est parti.

— Ah ! mon Dieu !

— Faites l'étonné ; on la connaît, celle-là ! Vous n'êtes pas le premier. Vous avez voulu économiser l'auberge et coucher à l'œil dans le train !

— Mais . . . je vous assure . . . je dois rentrer dans mon diocèse.

— Vous êtes donc curé ?

— Je suis l'évêque d'Autun.

— Allons donc ! f . . . comme vous êtes ! L'évêque, vous ?

un calotin de contrebande. Venez vous expliquer devant l'autorité !

Et, ramassant mes paquets, je le suivis chez le chef de gare.

Celui-ci, prévenu par l'employé, me toisa d'un œil soupçonneux ; mais il finit, non sans peine, par se convaincre de mon identité.

— Je regrette, — me dit-il en se rassurant, — mais la correspondance est partie et il n'y a plus de train direct jusqu'à demain : vous serez à Autun à 4 heures du soir.

— C'est impossible, Monsieur, — répliquai-je, suppliant ; — tous les fidèles m'attendent à la première heure... je dois officier... il faut que je sois là avant midi !

— Que voulez-vous que j'y fasse ?

— Faute de train direct, n'y aurait-il pas un train omnibus ?

— Même pas !

— Un train de marchandises ?

— Ah ! — dit le chef de gare, — il y a quelques fourgons avec du bétail qui vont partir dans dix minutes pour arriver à Autun à l'heure du marché.

— Permettez-moi donc de prendre le train des animaux.

— Vous n'y pensez pas !

— Je vous en supplie.

— Comme il vous plaira !

Je remerciai la Providence de cette solution inespérée, je gagnai le train des bêtes prêt à partir, et je m'arrangeai de mon mieux sur un fourgon, au milieu des cages en bois remplies de volaille.

D'ailleurs le trajet ne devait durer que peu d'heures.

Enfin les chants des coqs prisonniers, résonnant au sifflet de la locomotive, me tirèrent de mes méditations et m'annoncèrent à la fois l'arrivée du jour et du train en gare d'Autun.

Là je trouvai tout le Chapitre sous les armes, les autorités, les « filles de Marie » avec leur bannière, les enfants des écoles, l'orphéon, la population entière venant recevoir son vieil évêque et nouveau cardinal. Une fanfare éclata... Ma confusion égalait la stupeur de ces braves gens qui, rêvant sans doute de voir leur pasteur leur apparaître avec toute la pompe cardinalice, trouvaient une sorte de ramoneur couvert de suie et de charbon au milieu d'une cour de coqs, de canards et de

dindons qui passaient leur tête ahurie à travers les barreaux de leur prison.

— Vous voyez, mes amis, — leur dis-je, les yeux encore remplis de mes visions romaines, — vous voyez combien la roche Tarpéienne est près du Capitole : votre évêque, qui vient de recevoir le chapeau des mains du Saint-Père, vous revient aujourd'hui sur un piédestal de cages à poules.

Telle fut l'entrée solennelle du nouveau prince de l'Eglise dans son diocèse d'Autun.

— o —

Bibliographie

— o —

— SUR LA DIVINITE DE JESUS-CHRIST. — *Controverses du temps de Bossuet et de notre temps*, par le comte H. de Lacombe. Un vol. in 8°. Prix : 5 francs. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29 rue du Tournon, Paris-VIe.) et à Québec chez Garneau ; Pruneau et Kérouack, libraires.

Lorsque M. de Lacombe fit paraître la première des Études contenues dans ce livre, le cardinal Perraud lui écrivit qu'elles formaient une nouvelle et très saisissante apologie du christianisme. Une foule d'imposants suffrages se joignit à la parole de l'éminent prélat ; et, sur leurs instances, l'auteur se décida à publier le présent volume.

La question capitale de la divinité du Christianisme n'y est pas seulement traitée en elle-même, dans ses arguments et dans ses preuves. Elle y est étudiée tout particulièrement dans l'œuvre de l'homme de génie qui l'a fait le plus resplendir d'une lumière impérissable. Bossuet nous apparaît toujours le roi de l'éloquence, non moins le roi de l'histoire de la critique et de la science, se préparant par les études les plus minutieuses et les plus universelles, par des enquêtes poussées dans toutes les régions de l'esprit à son apostolat sublime et à ses conclusions souveraines. L'ouvrage de M. de Lacombe que relèvent, avec la documentation d'un penseur tout moderne, la puissance et l'éclat de l'écrivain, fait aimer le christianisme par la science et la science par le christianisme.

☞ *Paraîtra prochainement* : MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les abbés Huard et Simard. Volume de 400 pages, illustré de 234 vignettes. *Tirage limité.*

Envoyer immédiatement sa commande aux libraires, ou à la Propagande du Livre (Bureau de la « Vérité »), Québec.